

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois
Présents	11	Le 09 Mai
Votants	12	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
absents	04	Date de Convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2023
Procurations	01	PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
		ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		PROCURATIONS : David CHABASSIER à Sylvette FORT
		SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : CHOIX DE LA MAITRISE D'OEUVRE – WC PUBLICS AILE NORD EST DE L'HOTEL DIEU

Dans la cadre du projet de rénovation de l'Hôtel Dieu et afin de proposer des sanitaires pour le public touristique tout en préservant l'aspect patrimonial du bâtiment, Monsieur le Maire a fait appel en consultation directe au cabinet d'architectes APGO, architecte et patrimoine de Suresnes (92150) ainsi qu'à l'entreprise CECIBAT (économiste).

Ce projet serait dans le prolongement de la rénovation de l'aile Est de l'Hôtel Dieu et le cabinet APGO donne entière satisfaction sur l'accompagnement et le suivi total des travaux.

La proposition financière est la suivante :

Montant des Travaux :	45 000,00 €
Honoraires (15%) :	6 750,00 €
Taux de rémunération mission de base :	100%

Honoraires en demande	Montant global	APGO	CECIBAT
HT Tranche unique	6 750,00 €	5 467,50 €	1 282,50 €
TVA 20 %	1 350,00 €	1 093,50 €	256,50 €
TTC en demande	8 100,00 €	6 561,00 €	1 539,00 €
		81%	19%

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, la proposition ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 10/05/2023
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230509-2023-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.